



FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION 2016

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

☎ Professionnel : ☎ Personnel :

Adresse électronique :

Ministère ou Etablissement :

Fonction professionnelle :

Fonction(s) syndicale(s) :

Nom de votre délégué syndical :

Syndicat d'appartenance :

Je m'inscris à la session :

<p><u>Nom de la session :</u></p> <p><u>Date de la session :</u></p>
--

Le..... à Signature

<p><u>Avis du Président de section :</u></p>

<p><u>Avis du Président ou du Secrétaire Général du syndicat :</u></p>

COMMENT PREVENIR SON EMPLOYEUR DE SA VOLONTE DE PARTICIPER A UN STAGE?

*La démarche est à faire directement par le stagiaire auprès de son employeur, 30 jours avant le début du stage,
au moyen du texte type imprimé ci-dessous.*

« Monsieur le Directeur,

Je vous informe que dans le cadre des articles L 451-1 et suivants du Code du Travail ou du titre 1 du Statut Général des Fonctionnaires (art 21 de la loi du 13 juillet 1983), je me suis inscrit(e) à une session de formation syndicale organisée par la Confédération Française de l'Encadrement - CGC et les Fonctions Publiques - CGC.

Cette session se déroulera lesau siège de la CFE-CGC, situé 59-63 rue du Rocher, 75008 Paris.

Je souhaite que vous puissiez dès à présent prendre toutes les dispositions de nature à me faciliter un congé qui ne peut qu'être favorable au climat social et faire aboutir cette concertation que la CFE-CGC met en œuvre depuis maintenant de longues années.

Je vous remercie par avance de votre attitude et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

PS : Si d'aventure mon inscription n'avait pas pu être assurée ou si le stage ne pouvait pas se tenir, je vous demanderais le report des dates choisies en commun aux dates proposées par le Centre de Formation Syndicale. »

**ATTENTION, toute demande doit être adressée uniquement
par mail à formation@cfecgcfp.org
au moins 6 semaines avant le début de la session**